

# Pôl'industriel

**CAP**  
**EBÉNISTE**



FORMATION / NIVEAU V / EBENISTE

## LA FORMATION

Le titulaire du C.A.P. Ebéniste fabrique et répare des meubles à l'unité ou en nombre limité, selon un mode artisanal.

A partir des plans et des instructions qui lui ont été donnés, il exécute une partie ou un ensemble de mobilier. Il réalise aussi les placages, les frisages, le montage des meubles et les finitions (ponçage, mise en teinte...).

L'ébéniste peut travailler dans un atelier, une entreprise artisanale ou une PME.

Les objectifs de la formation sont de :

- Savoir créer une harmonie entre les volumes et les matériaux
- Savoir développer la perception tactile et visuelle des objets
- Savoir et appréhender les formes et les volumes dans l'espace

### NOUS CONTACTER

4, rue Docteur Brillaud  
CS 60049  
79301 BRESSUIRE CEDEX

Tél. 05 49 65 21 33  
fax : 05 49 65 87 34  
E-mail : [lycee.stjoseph.bressuire@ac-poitiers.fr](mailto:lycee.stjoseph.bressuire@ac-poitiers.fr)

Site internet : [www.saintjo.org](http://www.saintjo.org)

# L' ADMISSION

- Une formation professionnelle en deux ans après une classe de troisième.
- A la fin de la formation, les élèves ont acquis les principales bases professionnelles qui sont indispensables pour une bonne poursuite d'études.

# LES HORAIRES

LES MATIÈRES	Horaires en 1ère année	Horaires en 2ème année
Français - Histoire - Géographie - E.M.C.	4	4
Mathématiques - Sciences	3.5	3.5
Langue vivante	2	2
Arts Appliqués et Cultures Artistiques	2	1.5
Éducation Physique et Sportive	2.5	2.5
Prévention Santé Environnement	1	1.5
Enseignement Technologique et Professionnel	18	18
Aide individualisée	1	/
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>33</b>

<b>DIPLÔME</b>	<i>Toutes les épreuves d'examen sont passées sous forme de C.C.F. (Contrôle en Cours de Formation). Il n'y a donc pas d'épreuves finales.</i>
<b>STAGES</b>	<i>12 semaines obligatoires de stage en entreprise sur les 2 années de formation pour enrichir les connaissances et s'intégrer au monde professionnel. Les différentes périodes de stage sont évaluées par le responsable de stage ainsi que les professeurs et comptent pour l'obtention du C.A.P.</i>

# ET APRÈS

- La poursuite d'études :
  - CAP Arts du Bois option Marqueteur
  - CAP Arts du Bois option Sculpteur Ornemaniste
  - CAP Dessinateur pour l'Ameublement
  - BMA Artisanat et Métiers d'Art Option Ebénisterie
  - BAC PRO Technicien Menuisier Agenceur (au Lycée Saint-Joseph)
- La vie active